

Lettre recommandée avec accusé de réception

A Toulouse, le 25 novembre 2019

Objet : Demande de communication de documents administratifs relatifs au projet de « Safe City » de la ville de NICE

Madame, Monsieur,

En application des dispositions des articles L. 311-1 et suivants du Code des Relations entre le Public et l'Administration, et comme le permet la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 sur la communication des documents administratifs, j'ai l'honneur de vous solliciter afin d'obtenir la communication des documents suivants :

Notamment aux dispositifs d'analyse automatisée des flux vidéos. Ainsi que, si cela a été le cas, des documents transmis à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ou établis par elle, en ce qui concerne les garanties apportées à la protection des données personnelles dans le cadre des éléments cités ci-dessus.

De manière plus précise, nous vous demandons de nous transmettre :

- - La localisation du (des) stockages de données,
- - Le code source de l'algorithme servant à stocker ces dernières,
- - Les délibérations du Conseil municipal,
- - Les contrats en vigueur,
- - Les appels d'offres.

Nous vous prions de bien vouloir les adresser sous format numérique (par courriel) à l'adresse suivante : XXXXXXXXXX@XX.X ou à défaut à l'adresse postale renseignée sur ce courrier.

A défaut de réponse dans un délai d'un mois, ou dans l'hypothèse d'une réponse incomplète, nous serons contraints de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Dans cette attente et vous remerciant de l'attention portée à ma demande, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Signatures